

PLU

Ville de Vitry-le-François



Vu : pour être annexé à la délibération du conseil municipal de Vitry-le-François en date du **09 décembre 2010** approuvant le Plan Local d'Urbanisme



Le Maire,

Jean-Pierre **BOUQUET**

Approuvé le : 09 décembre 2010

Mis à jour	Modifié	Révisé

Plan Local d'Urbanisme



Vitry le François

annexe déchets ménagers

5.e

Tri sélectif,



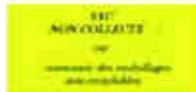
à chaque déchet sa collecte spécifique

Le tri de nos déchets et leur collecte appropriée font partie des gestes utiles pour la préservation de notre environnement à tous et le respect de la vie en communauté. Des déchets verts aux encombrants, à chaque déchet son tri !

le tri sélectif


Pour une bonne utilisation des « sacs jaunes »


1/ Les sacs jaunes ne doivent pas être utilisés pour les déchets de tonte et de taille. Ces sacs seront inutilisables et surtout seront refusés par les collecteurs.



Le coût des sacs jaunes représente en effet un budget important chaque année (12 000 € en 2008). Ils sont distribués gratuitement mais ne doivent pas être détournés de leur rôle premier : le tri sélectif.

- Pas de polystyrène
- Pas de gravats
- Pas de papiers peints

 **Nouveau**
Les flacons contenant des corps gras (huile végétale, mayonnaise, vinaigrette...) peuvent désormais être jetés dans les sacs jaunes.

2/  Les produits toxiques ne doivent pas être jetés avec le tri sélectif. Même si le contenant est un flacon, une bouteille en plastique ou un aérosol. Ces produits sont classés dans les Déchets Dangereux des Ménages et doivent être déposés à la déchetterie.

3/  Les bennes à déchets verts, mises en place par nos services dans les communes de la Communauté et dans les quartiers vitryats, sont trop souvent envahies de sacs plastiques ou d'autres déchets (gravats, métaux divers...).

Respecter ces consignes simples, c'est respecter les agents qui œuvrent à la valorisation de vos déchets. En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter.

les déchets verts, des déchets pas comme les autres !

LE SAVEZ-VOUS ?

L'aire d'accueil de la ZI à Marolles reçoit plus de 2700 tonnes de déchets verts par an.

CONSEIL

Pour notre environnement pas de déchets verts dans les sacs - pas de sacs dans les déchets verts.

Les bacs à ordures ménagères

La Communauté de Communes met des conteneurs à votre disposition. N'utilisez pas d'autres conteneurs qui peuvent ne pas être adaptés aux lève-conteneurs des bennes à ordures de nos services.

Un conteneur mal accroché peut tomber dans la benne ou pire, blesser un agent de collecte.

Présentez vos bacs à un endroit accessible aux agents de collecte, devant les habitations, en bordure de chaussée.

Les collectes commencent tôt le matin, les bacs doivent être déposés sur la voie publique la veille au soir après 19h. Le couvercle des récipients doit être obligatoirement fermé sans efforts et sans tasser le contenu par pression.

Tout récipient présenté ne remplissant pas de telles conditions pourra être laissé sur place.

Les déchets sortis après le passage du véhicule de collecte ne sont pas ramassés et doivent être rentrés.

Rappel : le nettoyage des conteneurs incombe aux particuliers ou aux gestionnaires d'immeubles.

Qui contacter pour obtenir un bac à ordures ménagères ?
Les services techniques communautaires : 03 26 72 19 81.

ATTENTION Information à tous les habitants du quartier du Grand Pan

La benne à déchets verts, initialement située rue du Mont Sainte-Geneviève, est provisoirement déplacée et se situe dorénavant entre la rue de la Noue et la Fondation Lucy Lebon et ce durant tout l'été et jusqu'au début de l'automne 2009. A défaut, les déchets verts sont à déposer à la déchetterie située zone industrielle Vitry-Marolles.

LE SAVEZ VOUS ?



Ce logo signifie-t-il que le produit est recyclable ? **NON !**

Ce logo, quelle qu'en soit sa couleur, présent sur de nombreux emballages, signifie que le fabricant du produit verse une contribution financière pour l'élimination de l'emballage après usage. Cette contribution est ensuite reversée aux communes et organismes qui s'engagent à valoriser les déchets.

les encombrants

Quand sortir les encombrants ?

Consignes pour le ramassage des objets encombrants

Poids maximum par objet : 80 kg
Longueur maximale par objet : 2 m
Volume maximum par objet : 1,5 m³

Ces objets peuvent être de l'électroménager, du mobilier d'ameublement, du matériel sanitaire, de chauffage et des objets divers.

Veillez à respecter la planification de ramassage conformément au calendrier ci-joint et en sortant vos encombrants la veille au soir après 19h.

calendrier des monstres

	juillet	août	sept.	octobre	nov.	déc.
1	ROMES ET CHARLES		VITRY CENTRE	MAROLLES		VITRY CENTRE
2						
3					VITRY CENTRE	ROUCOURT
4		VITRY CENTRE				
5						
6		ROUCOURT		VITRY CENTRE		
7	VITRY CENTRE					
8	LA FAVARDE		ROMES ET CHARLES			ROMES ET CHARLES
9	ROUCOURT		LA FAVARDE		VITRY NORD	LA FAVARDE
10		VITRY NORD	LE HAMEAU		ROMES ET CHARLES	LE HAMEAU
11		ROMES ET CHARLES				
12		LA FAVARDE		VITRY NORD	LE HAMEAU	
13		LE HAMEAU		ROMES ET CHARLES		
14			VITRY NORD	LA FAVARDE		VITRY NORD
15			HAUTE BORNE	LE HAMEAU		HAUTE BORNE
16	LE HAMEAU				VITRY SUD	
17		VITRY SUD	ROUCOURT		ROMES ET CHARLES	BLACY
18		HAUTE BORNE			LA FAVARDE	
19				VITRY SUD	ROUCOURT	
20	VITRY SUD	BLACY		HAUTE BORNE		
21	ROMES ET CHARLES		VITRY SUD			VITRY SUD
22	LA FAVARDE		ROMES ET CHARLES	LOSBY SUR MARNE		ROMES ET CHARLES
23	LE HAMEAU		LA FAVARDE			LA FAVARDE
24			LE HAMEAU		ROMES ET CHARLES	LE HAMEAU
25		ROMES ET CHARLES			LA FAVARDE	
26		LA FAVARDE			LE HAMEAU	
27	MAROLLES	LE HAMEAU		ROMES ET CHARLES		
28	HAUTE BORNE			LA FAVARDE		
29				LE HAMEAU		
30			MAROLLES		MAROLLES	
31						

COÛTS MOYENS PAR HABITANT EN 2007

Ordures ménagères résiduelles : 45,82 €

Collecte sélective : 13,16 € (collecte, traitement, achat des sacs jaunes)

Bennes à verre et à papier : 1,97 €

Déchetterie : 10,93 €

En 2007, le coût total du service était de 1.635 000 €

Tout savoir sur les Déchets Dangereux des Ménages (D.D.M.)

Les DDM se distinguent des ordures ménagères par leur toxicité. Mélangés aux ordures ménagères, ils menacent la sécurité des agents de collecte et de tri. Rejetés dans le réseau d'assainissement, ils peuvent perturber le fonctionnement des stations d'épuration, polluer les rivières voire contaminer la nappe phréatique en cas de rejet dans le sol.

La déchetterie est en mesure de recevoir vos déchets dangereux :

- les peintures, les colles,
- les solvants et huiles,
- les produits phytosanitaires, à base de chlorates et de nitrates,
- les aérosols,
- les tubes fluorescents (néons) et ampoules,
- les emballages souillés vides (bidons ayant contenu les produits cités ci-dessus).



Vous pouvez déposer vos ampoules et néons à la déchetterie, ZI à Marolles.

Pour tout renseignement - Services Techniques Communautaires 03 26 72 19 81

la déchetterie

(Zone Industrielle VITRY-MAROLLES) vous accueille :

En été : (du 1^{er} avril au 30 septembre)

du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 18h

le samedi : 9h - 18h (sans interruption) - le dimanche : 9h - 12h

En hiver : (du 1^{er} octobre au 31 mars)

du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 17h

le samedi : 9h - 17h (sans interruption) - le dimanche : 9h - 12h

La déchetterie est fermée les jours fériés, y compris les dimanches de Pâques et de la Pentecôte, considérés comme jours fériés.

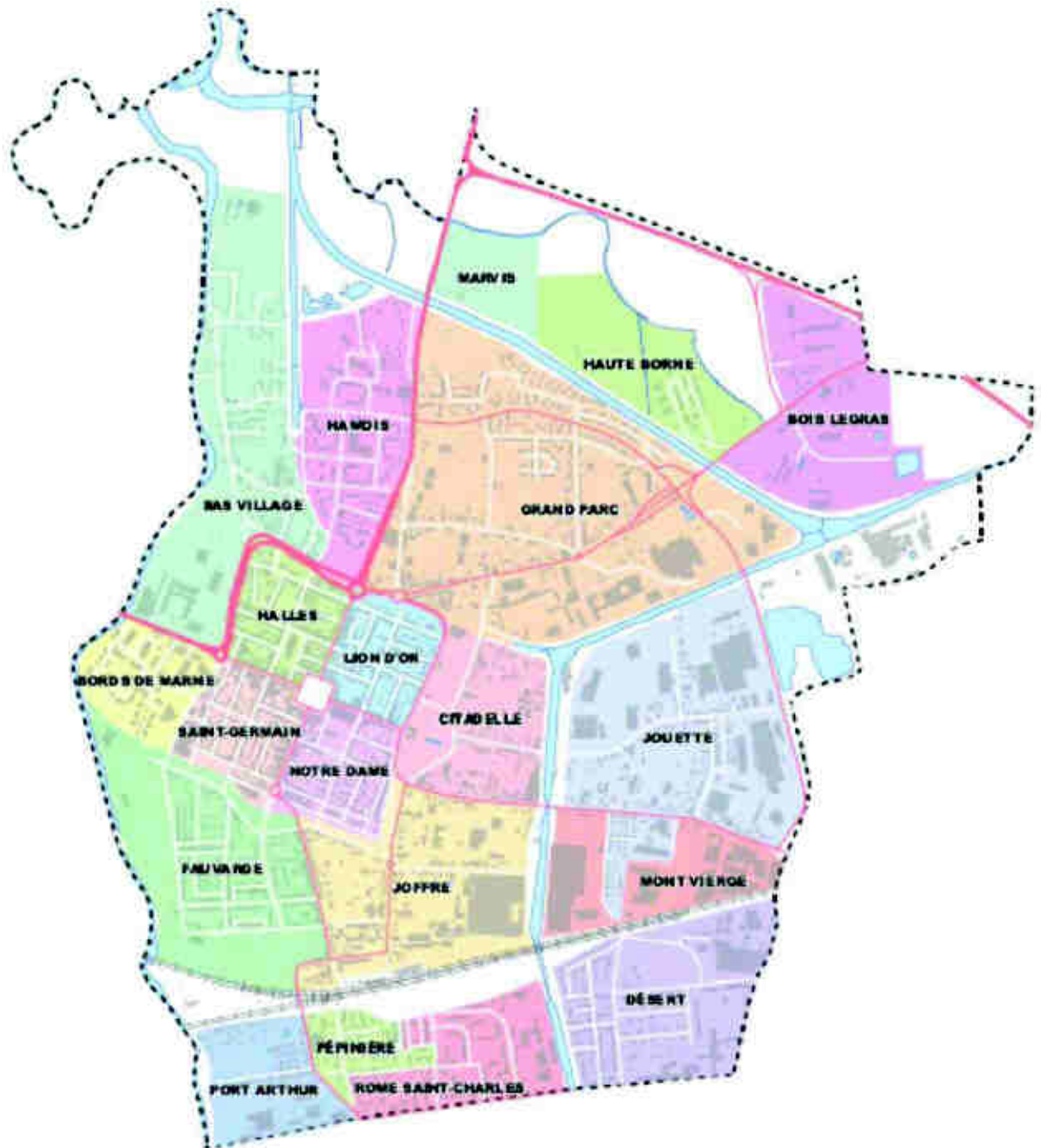
- les cartons, les papiers, journaux, magazines
- les métaux divers
- les déchets non incinérables (déchets de bricolage, de démolition...)
- les déchets incinérables (déchets de bricolage: bois...)
- les déchets verts (tonte, végétaux, tailles de haies...)
- les gravats inertes
- le verre (bouteilles, bocaux...)
- les huiles de vidange
- les piles (boutons ou bâtons)
- les batteries
- les D3E: déchets d'équipement électrique et électronique (ordinateurs, téléviseurs...)

Pour tout renseignement : Services Techniques Communautaires - 03 26 72 19 81 - Déchetterie : 03 26 74 19 65

Information tri sélectif, contactez Linda, ambassadrice du tri au 03 26 72 19 81 ou par mail linda@vitry-le-francois.net

Commune de Vitry-le-François

Collecte des déchets ménagers



Ordures
Ménagères



Tri
Sélectif



Ordures
Ménagères



Tri
Sélectif

Bas Village	Vendredi	Mercredi
Bords de Marne	Lundi	Mercredi
Citadelle	Mardi	Jeudi
Désert	Lundi	Mardi
Fauvange	Lundi	Mercredi
Grand Parc	Mardi	Jeudi
Halles	Vendredi	Mercredi
Hamois	Mardi	Jeudi
Joffre	Vendredi	Mardi

Julette	Mardi	Jeudi
Lion d'Or	Mardi	Jeudi
Marvis	Mardi	Jeudi
Mont Vierge	Mardi	Jeudi
Notre-Dame	Mardi	Jeudi
Pépinière	Vendredi	Mardi
Port-Arthur	Vendredi	Mardi
Rome Saint-Charles	Lundi	Mardi
Saint-Germain	Vendredi	Mercredi